

RECOMMANDATIONS POUR LE CORONAVIRUS EN SEINE ET MARNE

SI VOUS REVENEZ D'UN SEJOUR EN ZONES A RISQUES : Chine continentale, Hong Kong, Macao Singapour Corée du Sud Iran ou des régions de Lombardie (Milan) et de Vénétie (Venise) en Italie ET QUE VOUS NE PRESENTEZ AUCUN SYMPTOME

- L'objectif est de vous isoler pendant 14 jours qui est le temps d'incubation de la maladie. Cet isolement a pour objectif d'éviter de contaminer votre entourage, si vous développez la maladie.
- Rester en quatorzaine. Voir avec votre employeur pour un aménagement du poste de travail. Votre employeur peut prendre conseils auprès de la médecine du travail et/ou de l'Agence Régionale de la Santé (Décret n° 2020-73 du 31 janvier 2020 portant adoption de conditions adaptées pour le bénéfice des prestations en espèces pour les personnes exposées au coronavirus).
- Surveiller sa température deux fois par jour et l'apparition de signes d'infections respiratoires (toux, fièvre...)
- Se laver les mains régulièrement
- Porter un masque chirurgical en présence de son entourage et si vous devez aller en dehors de votre domicile. Réduire les activités collectives non indispensables (cinéma, restaurant, concert, soirées), la fréquentation de lieux où se trouvent des personnes fragiles (hôpitaux, maternités, établissement d'hébergements pour personnes âgées...) et le contact direct avec des personnes fragiles (personnes âgées, femmes enceintes, nourrissons, malades chroniques...)

Les enfants, collégiens, lycéens qui doivent être en quatorzaine car ils reviennent d'un voyage en zones à risque, ne doivent pas être envoyés à la crèche, à l'école, au collège ou au lycée, compte tenu de la difficulté à porter un masque toute la journée.

SI VOUS REVENEZ D'UN SEJOUR EN ZONES A RISQUES ET PRESENTEZ DES SYMPTOMES (toux, fièvre, maux de gorge, difficultés à respirer...)

- Contacter **le Samu centre 15** en faisant état des symptômes et des dates du séjour à risques et suivre leurs consignes.
Ne pas se rendre chez son médecin traitant ni aux urgences
- Evitez tout contact avec votre entourage et conservez votre masque chirurgical

Port du masque

Le port du masque chirurgical est recommandé pour les personnes qui ont séjourné en zones à risque, pendant les 14 jours suivant leur retour et pour les malades symptomatiques. Le port de ce type de masque par la population non malade et n'ayant pas voyagé afin d'éviter d'attraper le coronavirus COVID-19 n'est pas recommandé. Pour les personnes non malades et n'ayant pas voyagé, il est important qu'elles puissent, en revanche, aider les personnes concernées quant au suivi des recommandations et pour signaler tout symptôme dès son apparition.

La coopération de tous est essentielle, pour éviter la propagation du coronavirus.

Pour des questions autres que d'évaluation médicale d'un cas suspect, contactez le 0800 130 000

RECOMMANDATIONS POUR LE CORONAVIRUS EN SEINE ET MARNE

Toutes ces recommandations concernent le moment présent soit le 29 février 2020. La mairie de Saint Denis Les Rebaix fera de son mieux pour vous informer de toute évolution notable.